

Information importante : Cyberattaque VIAMEDIS

Nous vous informons que Viamedis, un des organismes auxquels nous sous-traitons la gestion du tiers payant de nos assurés a subi une cyberattaque en date du 29 janvier 2024.

Dès que Viamedis a pris connaissance de cet acte de violation, leur plateforme a été déconnectée. Une plainte a été déposée auprès du procureur de la République et une notification et déclaration aux autorités compétentes ont été effectuées (CNIL, ANSSI). WTW a également effectué une déclaration auprès de la CNIL dans les délais impartis par la réglementation (le 02/02/2024).

Comment savoir si vous êtes concerné ?

Si le logo Viamédis figure sur votre carte de tiers payant (cf. visuel ci-joint), vous êtes potentiellement concerné par cet acte malveillant.

Si votre carte de tiers payant mentionne un autre logo, vous n'êtes pas concerné.

Quelles sont les données exposées ?

Viamédis indique que les données suivantes ont été exposées : état civil, date de naissance, numéro de sécurité sociale, numéro d'adhérent, nom du gestionnaire santé et garanties du contrat.

Viamédis précise également que **les informations bancaires, les données médicales, les remboursements de santé, les coordonnées postales, le numéro de téléphone et l'email ne sont pas stockés sur leur plateforme et ne sont donc pas concernés** par cet acte malveillant.

Quel comportement adopter dans cette situation ?

Nous vous invitons à la plus grande vigilance face aux risques de phishing et d'usurpation d'identité. Avec les données collectées, vous pourriez recevoir des appels frauduleux ou de faux emails aux couleurs de WTW contenant des détails personnalisés pour vous convaincre de cliquer sur des liens malveillants ou de communiquer des informations sensibles comme vos données bancaires.

Nous vous rappelons que :

- Nous ne demandons jamais aucune information bancaire par téléphone ou par email
- Nous n'envoyons jamais d'email contenant un lien pour mettre à jour vos informations bancaires
- Toutes vos informations sont sécurisées dans votre Espace Client
- En cas d'appel ou de réception d'un email douteux : contactez le Service Client au numéro indiqué dans votre Espace Client ou sur votre carte de Tiers-Payant.

Quels sont les impacts sur les services de ma complémentaire santé ?

L'espace Client witiwi.fr et les systèmes d'information WTW ne sont pas concernés par ces actes de malveillance. Votre Espace Client reste disponible.

Vous pouvez continuer à utiliser votre carte vitale et votre carte de tiers payant pour vos dépenses de soins courants.

La déconnexion temporaire de la plateforme Viamédis peut en revanche perturber le service de tiers payant auprès des professionnels de santé, notamment les Opticiens et Audioprothésistes qui ne sont plus en mesure de procéder aux dossiers de tiers payant.

